

Situation financière et patrimoniale :

Quelle est l'estimation du patrimoine brut global de votre foyer fiscal (année N-1) ? Cochez la case correspondant à votre situation.

< 100 K€ Entre 100 K€ et 300 K€ Entre 300 K€ et 500 K€ Entre 500 K€ et 1 000 K€ > 1 500 K€

Quelle est la composition du patrimoine de votre foyer fiscal ? Cochez la case correspondant à votre situation.

Patrimoine immobilier d'usage Patrimoine immobilier locatif Patrimoine financier Patrimoine professionnel
 Autre : _____

Quelles sont vos ressources financières perçues et celles de votre foyer fiscal (base mensuelle en année N-1) ? Cochez la case correspondant à votre situation.

< 2 000 € Entre 2 000 € et 5 000 € Entre 5 000 € et 10 000 € > 10 000 K€

Quelle est la composition des revenus de votre foyer fiscal ? Cochez la case correspondant à votre situation.

Revenus professionnels Retraite/pension BIC/BNC Revenus fonciers Produits financiers
 Autre : _____

Quelle part de vos revenus consacrez-vous à vos charges financières régulières (loyer, remboursement d'emprunt, vie courante...) ? Cochez la case correspondant à votre situation.

< 20% Entre 20% et 40% Entre 40% et 60% Entre 60% et 80%

Quel est votre niveau de connaissance des marchés financiers et des assurances sur la vie ?

Je n'ai aucune connaissance des marchés et des produits financiers et des assurances sur la vie
 J'ai quelques connaissances des marchés et des produits financiers et des assurances sur la vie
 J'ai une bonne connaissance des marchés et des produits financiers et des assurances sur la vie

Vos objectifs :

Quels sont vos principaux objectifs relatifs à l'opération envisagée ?

Compléter vos revenus Valoriser votre capital Transmettre un capital à vos proches en cas de décès
 Epargner en vue d'un projet Préparer votre retraite Optimiser votre fiscalité

Date d'effet de la garantie souhaitée : _____

Nos Recommandations :

Compte tenu des informations transmises par vos soins concernant vos exigences et vos besoins lors de notre entretien, nous vous conseillons le contrat suivant :

Retraite mutualiste du combattant avec capital réservé viager
 Retraite mutualiste du combattant avec capital réservé temporaire
 Retraite mutualiste du combattant avec capital aliéné

Nous vous recommandons ce contrat d'assurance pour les raisons suivantes [Texte libre à remplir par le conseiller/courtier] :

Vos déclarations :

Nous attirons votre attention sur le fait que l'absence, l'insuffisance ou l'inexactitude des réponses fournies aux questions posées, a pour conséquence de rendre inadapté le conseil qui vous a été délivré.

- Je reconnais avoir pris connaissance et conservé un exemplaire de la présente fiche d'information et de conseil dont j'atteste l'exactitude du contenu quand aux informations communiquées par mes soins.
- J'atteste par la présente avoir reçu une information détaillée quant à l'étendue et la définition de la garantie proposée.
- J'atteste qu'un exemplaire du document standardisé d'information sur les contrats d'assurance (Document d'informations clés/DIC) ainsi qu'un exemplaire du règlement mutualiste de la garantie m'ont été remis préalablement à la signature de la proposition d'assurance.
- Je reconnais que les préconisations formulées par le conseiller/courtier quant au(x) contrat(s) et garanties préconisées sont adaptées aux besoins d'assurance que j'ai exprimés dans la présente étude valant fiche d'information et de conseil.

Votre choix :

- J'accepte la préconisation du contrat faite par mon conseiller/courtier.
- J'ai pris note du contrat préconisé par mon conseiller/courtier au regard de mes objectifs et de mes besoins. Toutefois je souhaite souscrire un autre contrat d'assurance.

Obligation des intermédiaires/courtier conseil

Tout intermédiaire d'assurance doit vous remettre par écrit, préalablement à toute nouvelle adhésion, les informations relatives à son identité, à son immatriculation à l'ORIAS, aux procédures de recours et de réclamation applicables à la phase d'avant-vente, ainsi que le cas échéant, à l'existence des liens financiers avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et s'il n'est pas exclusif, s'il est en mesure ou non de fonder son analyse sur une analyse du marché. Enfin, le conseil qu'il vous donne doit également résulter des informations que vous lui avez transmises.

Les conseillers de la Mutuelle Epargne Retraite perçoivent un salaire fixe et, le cas échéant, une rémunération variable sur la distribution de cette garantie. Le dispositif de rémunération des personnels chargés de l'intermédiation en assurances se compose d'un salaire fixe et d'une part de rémunération variable.

Traitement des réclamations :

Vous pouvez adresser votre réclamation ou litige portant sur l'interprétation ou l'application d'un règlement mutualiste à votre conseiller commercial habituel de la Mutuelle Epargne Retraite ou vous pouvez directement nous joindre soit :

- par courrier à l'adresse suivante : **Mutuelle Epargne Retraite – Service Réclamations – 17, rue de la Victoire – 69003 LYON**
- par mail à l'adresse suivante : **reclamation@mutuelleepargneretraite.fr**
- soit par internet via un formulaire en ligne en suivant le lien ci-après : **<https://www.mutuelleepargneretraite.fr/faire-une-reclamation>**

La réclamation sera traitée dans les 10 jours à compter de sa réception, au plus tard dans les deux mois si elle nécessite une analyse approfondie.

Si aucun accord n'a pu être trouvé, vous pouvez effectuer un recours auprès du Médiateur de la Mutualité Française dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée à la Mutuelle Epargne Retraite. A l'issue de ce délai d'un an, le Médiateur lui-même rejettera la demande de médiation.

Le Médiateur peut être saisi soit :

- par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur de la Mutualité française-FNMF- 255 rue de Vaugirard, 75719 PARIS Cedex 15
- soit par internet par le dépôt d'une demande en ligne sur le site du Médiateur à l'adresse suivante : **<https://www.mediateur-mutualite.fr/>**

La saisine du médiateur n'est possible que dans la mesure où la demande du membre-participant n'a pas été soumise à une juridiction.

Protection des données à caractère personnel :

Les informations collectées sont nécessaires pour vous proposer un contrat d'assurance cohérent avec vos exigences et vos besoins et font l'objet d'un traitement au titre du Devoir de conseil et la Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

En application de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi.

Ces droits peuvent être exercés directement par courriel à **dpd@mutuelleepargneretraite.fr**

Pour plus d'information, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet suivant : **<https://www.mutuelleepargneretraite.fr/>**

Fait en 2 exemplaires

À _____

Le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom, prénom de l'Adhérent Signature

Nom, prénom du conseiller ou du courtier conseil Signature/cachet du courtier



**MUTUELLE
EPARGNE
RETRAITE**

Mutuelle Epargne Retraite
17 rue de la Victoire – 69003 Lyon
04 72 61 90 01
Édition Avril 2023

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II
du Code de la Mutualité.
Siren n° 431 988 021
Siret n° 431 988 021 00058

